

Communiqué de presse

Paris, le 27 octobre 2025

Retrait possible du dispositif ATT en Europe : l'Alliance Digitale, le Geste, le SRI et l'Udecam ont déposé dès septembre une demande de suspension en référé

Le 31 mars 2025 dernier, les conditions de mise en œuvre de l'ATT ont été jugées anticoncurrentielles par l'Autorité française de la concurrence.

Cette décision pointe que contrairement aux objectifs affichés par Apple, ATT ne protège pas mieux les utilisateurs européens qui bénéficient déjà d'une protection forte par le RGPD et ePrivacy, auquel ATT ne permet pas de se conformer. Il a été jugé que les conditions de mise en œuvre d'ATT sont anticoncurrentielles. L'Autorité de la concurrence a non seulement sanctionné l'imposition par Apple d'un mécanisme artificiellement complexe en ATT, mais également le préjudice qu'il cause aux entreprises et aux consommateurs.

Apple n'a rien modifié à ATT depuis cette date, ce qui a conduit les associations coalisées à engager en septembre une procédure de référé en France pour obtenir sa suspension lors d'une audience prévue en décembre.

Les associations coalisées rappellent en outre, qu'Apple a été sanctionné par une décision définitive de la CNIL le 29 décembre 2022 (confirmée le 15 octobre 2025 par le Conseil d'Etat) pour son exploitation massive des données des utilisateurs sans leur consentement préalable. Elles mettent également en garde contre toute communication qui pourrait s'apparenter à une opération de privacy washing, alors même que les pratiques commerciales de l'entreprise demeurent sous vigilance.

Face à la perspective d'un possible retrait d'ATT, les associations coalisées restent vigilantes à la manière dont Apple va effectivement retirer ou modifier son dispositif. Les conditions et modalités de retrait envisagées par Apple ne doivent pas - une nouvelle fois, être anticoncurrentielles.

À propos d'Alliance Digitale

L'Association du Marketing Digital et de la Data, Alliance Digitale, est dédiée à la représentation de l'ensemble des métiers et professionnels liés à la data et au marketing, qu'il soit print ou digital, en France. Son objectif est de favoriser leur développement, de défendre leurs intérêts et de contribuer activement aux discussions nationales, européennes et internationales. Alliance Digitale représente les intérêts de plus de 300 entreprises du secteur du marketing digital. Elle est un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des régulateurs, tant au niveau français qu'europpéen. L'association est également un partenaire important des médias et d'autres associations professionnelles de l'écosystème numérique.

À propos du Geste

Le GESTE est une organisation française qui regroupe les principaux éditeurs de contenus et de services en ligne, soit plus de 100 membres, regroupant des éditeurs de TV, radio publics et privés, des éditeurs de presse ainsi que des pure players dont la x des groupes de médias français. Depuis sa création en 1987, le GESTE analyse les évolutions des modèles économiques des éditeurs, permet de mieux comprendre les enjeux de la transformation numérique et contribue à l'élaboration de conditions économiques, législatives et concurrentielles favorables.

À propos du SRI

Le SRI - Syndicat des Régies Internet - est une organisation interprofessionnelle qui représente les intérêts des régies dans la chaîne de valeur de la publicité digitale en France. Nos adhérents travaillent dans un esprit de coopération et se répartissent en 2 collèges : le collège « Régies » qui rassemble des régies digitales adossées à des publishers, et le collège « Partenaires Technologiques » qui réunit des acteurs exerçant une activité technologique de monétisation publicitaire sur Internet. Pour peser au sein de la chaîne de valeur de la publicité digitale et défendre le modèle économique publicitaire, le SRI agit sur trois fronts complémentaires : le décryptage du marché, l'amélioration des pratiques et la défense des intérêts collectifs.

À propos de l'UDECAM

L'UDECAM, (Union des Entreprises de conseil et d'Achat Media) est l'organisme professionnel des agences médias en France. L'Udecam regroupe 95% des agences médias françaises et rassemble : Anacrouse, CoSpirit Media, Dentsu (Carat, iProspect, DentsuX), Media units of Havas Group (Havas Media, Arena Media, Agence79), GroupM (EssenceMediacom, Wavemaker, Mindshare), IPG Mediabrands (Initiative, UM), Mediaplus, Oconnection, OmnicomMediaGroup (OMD, Remind-PhD, Fuse), Publicis Media (Zenith, Starcom, Spark, Blue 449, Performics & Publicis Connect), Repeat, Values.

Depuis 1996, L'UDECAM est un lieu de dialogue et de concertation avec les différents partenaires des médias et de la communication, mais aussi entre les Agences membres. Elle promeut l'expertise média et hors média, défend les intérêts collectifs de ses membres et assure la représentation des agences média auprès de l'ensemble des acteurs du marché : pouvoirs publics, organismes professionnels et interprofessionnels, propriétaires de médias, annonceurs, leaders d'opinion.